SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

ALT – RNCP35510 – TITRE PROFESSIONNEL – Agent de maintenance des bâtiments (en alternance)

Cette formation permet à l'agent de réaliser des interventions de dépannage, de prévention ou d'amélioration des équipements, dans des milieux variés comme les établissements recevant du public (ERP) ou les structures d'aide à la personne.

Durée : 450.00 heures
Durée estimée indicative hebdomadaire : 10 à 12 heures
CODE RNCP : 35510
Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Date d'enregistrement : 20-04-2021 au 19-04-2026

A qui s'adresse cette formation ?

- Destiné aux jeunes de 16 à 29 ans révolus préparant un diplôme ou un titre RNCP.
- Accessible sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise.
- Possible jusqu'à 35 ans révolus (36 ans – 1 jour) pour préparer un diplôme de niveau supérieur ou en cas de rupture indépendante de la volonté de l'apprenti.
- Concerne à la fois les nouveaux recrutés et les salariés déjà en CDI, dont le contrat peut être suspendu pour la durée de l'apprentissage.
- Le dispositif Pro-A est réservé aux salariés en CDI qui ne peuvent pas entrer en apprentissage (hors limite d'âge ou cas dérogatoire), afin de favoriser leur reconversion ou leur évolution professionnelle par la voie de l'alternance.

Prérequis

- Avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposant d'une connexion internet et d'un ordinateur portable durant toute la période de formation (le matériel peut être mis à disposition ou financé par l'entreprise/OPCO).

Accessibilité et délais d'accès
Entrée tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

Un délai de 21 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription. Dans ce délai, le stagiaire doit entre-autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation à la référente handicap afin d'obtenir des adaptations pour votre action de formation ou les épreuves d'évaluations.
Pour toute question d'accessibilité handicap, prendre contact avec nous : info@vial-formations.fr

Délai d'accès : 3 semaines

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

Objectifs pédagogiques

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Contenu de la formation

BLOC1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
  - Exploiter une fiche d'intervention
  - Exploiter un plan d'exécution d'aménagements intérieurs
  - Exploiter un document fabricant
  - Déconstruire tout ou partie d'ouvrage en matériaux secs à base de plâtre
  - Réaliser l'implantation et le traçage de l'emplacement du futur ouvrage à construire
  - Construire l'ouvrage en respectant les normes de mise en œuvre
  - Poser des éléments menuisés
  - Préparer son intervention
  - Organiser son poste de travail
  - Renseigner une fiche d'intervention
  - Réaliser le traitement des déchets

- ECF 1 : La situation d'évaluation-type comprend 3 phases : Questionnaire professionnel : Le questionnaire professionnel permet d'évaluer les capacités du stagiaire à mettre en œuvre des déconstructions d'ouvrage de second œuvre, des constructions d'ouvrage à plâtre sec et à utiliser en toute sécurité des machines électroportatives. Mise en situation professionnelle : A partir d'une fiche d'intervention, de plans et d'un descriptif, la mise en situation professionnelle permet d'évaluer les capacités du stagiaire à réaliser des travaux d'aménagements de premiers niveaux. Entretien technique Le stagiaire s'entretien avec le formateur sur le contenu de la fiche d'intervention renseignée lors de la mise en situation professionnelle. L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.
  - Critères d'évaluation :
    - Les principes de déconstruction d'un ouvrage de second œuvre sont connus.
    - L'organisation du poste de travail permet de travailler en sécurité.
    - Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.
    - Les principes de construction d'ouvrage à base de plâtre sec sont connus.
    - Le montage de l'ouvrage à base de plâtre sec respecte les règles professionnelles (aplombs, niveaux et planéités).
    - L'utilisation des machines électroportatives se fait en toute sécurité.
    - La pose des éléments menuisés manufacturés respecte les règles professionnelles (ajustement, symétrie, qualité de coupe et fixations).
    - Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).
    - La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.

- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
  - Exploiter une fiche d'intervention
  - Exploiter un plan d'exécution d'aménagements intérieurs
  - Exploiter un document fabricant et une fiche de donnée de sécurité
  - Consulter un catalogue fournisseur

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Préparer les supports (égrenage, lessivage par exemple)
- Réaliser les travaux d'apprêts (impression, rebouchage par exemple)
- Mettre en peinture les murs, les plafonds et les boiseries
- Poser par collage au sol et au mur des carreaux de céramiques
- Poser des dalles, des lés de revêtements souples
- Poser des revêtements muraux ordinaires
- Préparer, apprêter et appliquer de la peinture (qualité de finition B), sur différents supports.

- ECF 2 : La situation d'évaluation-type comprend trois phases :

  -Questionnaire professionnel : Le questionnaire professionnel permet d'évaluer les capacités du stagiaire à mettre en œuvre des matériaux et produits de finitions.

  -Mise en situation professionnelle : A partir d'une fiche d'intervention, de plans et d'un descriptif, une mise en situation professionnelle permet d'évaluer les capacités du stagiaire à réaliser des travaux de finitions de premiers niveaux. Entretien technique Le stagiaire s'entretien avec le formateur sur le contenu de la fiche d'intervention renseignée lors de la mise en situation professionnelle. -Un entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.

  - Critères de notation :
    - L'organisation du poste de travail permet de travailler en sécurité.
    - Les opérations de mise en œuvre des matériaux et produits de finitions sont connues.
    - Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.
    - La pose du revêtement mural respecte les règles professionnelles (calepinage, planéité et qualité de finition).
    - La mise en peinture des différents subjectiles respecte les règles professionnelles (qualité de finition B).
    - Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).
    - La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.

- <u>Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment</u>
  - Exploiter une fiche d'intervention
  - Exploiter un plan d'exécution d'aménagements intérieurs
  - Exploiter un document fabricant
  - Réaliser les opérations de maintenance préventive (nettoyage, contrôle, remplacement d'éléments), sur une menuiserie et/ou fermetures d'un bâtiment classé ERP
  - Choisir l'outillage adapté pour effectuer les contrôles
  - Remplacer des éléments de serrurerie
  - Monter du mobilier en kit

- ECF 3 : La situation d'évaluation-type comprend deux phases :

  -Questionnaire professionnel Le questionnaire professionnel permet d'évaluer les capacités du stagiaire à mettre en œuvre des procédures de maintenance préventive des menuiseries et fermetures d'un bâtiment (nettoyage, contrôle, remplacement d'élément), à mettre à jour un organigramme de serrurerie et à monter des meubles en kit.

  -Entretien technique L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.

  - Critères d'évaluation :
    - Les opérations de maintenance préventive (nettoyage, contrôle, remplacement d'élément), des menuiseries et des fermetures d'un bâtiment sont connues.
    - Les principes de mise à jour de l'organigramme de serrurerie sont connus.
    - Les principes de montage de meuble en kit sont connus.

- <u>Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</u>
  - Exploiter une fiche d'intervention
  - Exploiter un plan d'exécution d'aménagements intérieurs
  - Exploiter un document fabricant
  - Diagnostiquer l'état d'un l'ouvrage existant endommagé
  - Diagnostiquer le dysfonctionnement de l'élément menuisé ou de l'accessoire à réparer
  - Choisir les matériaux adaptés pour réparer l'ouvrage endommagé
  - Réparer l'élément d'ouvrage endommagé en respectant les normes de mise en œuvre

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Evaluer les travaux d'entretien et de réparation à effectuer sur des éléments menuisés ou sur les accessoires associés
- Déposer les parties d'éléments menuisés ou les accessoires à réparer (battant de porte, serrure, poignée, système de fermeture par exemple)
- Réaliser la réparation de l'élément menuisé ou de l'accessoire (remplacement, ajustement, réglage, graissage)
- Choisir les matériaux adaptés pour réparer l'élément menuisé ou l'accessoire
- Réparer l'élément menuisé en le rendant fonctionnel
- Réaliser le montage et la maintenance de petits mobiliers
- Réaliser les travaux de reprise sur des revêtements de sol existants (changement de dalles)
- Réaliser les travaux de reprise sur des revêtements durs existants (changement de carreaux, faïence)

- ECF 4 : La situation d'évaluation-type comprend trois phases :

  -Questionnaire professionnel : Le questionnaire professionnel permet d'évaluer les capacités du stagiaire à mettre en œuvre des principes de réparation d'ouvrage de second œuvre.

  -Mise en situation professionnelle : A partir d'une fiche d'intervention, de plans et d'un descriptif, la mise en situation professionnelle permet d'évaluer les capacités du stagiaire à remettre en état des ouvrages de second œuvre dégradés. Entretien technique Le stagiaire s'entretien avec le formateur sur le contenu de la fiche d'intervention renseignée lors de la mise en situation professionnelle.

  -L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.

  - Critères d'évaluation :
    - Les principes de maintenance corrective d'un ouvrage du second œuvre (cloison, plafond, sol, menuiserie, fermeture, accessoire d'aménagement, petit mobilier) sont connus.
    - La remise en état de l'ouvrage respecte les règles professionnelles de chaque métier (matériaux et matériels utilisés, mode opératoire, planification).
    - Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).
    - La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.

BLOC 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- <u>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment</u>
  - Exploiter une fiche d'intervention
  - Exploiter un plan d'installation électrique
  - Exploiter un document fabricant
  - Consulter un catalogue fournisseur
  - Utiliser en toute sécurité l'outillage de contrôle et de prise de mesures
  - Appliquer les règles de pose des appareillages électriques
  - Appliquer les règles de pose et d'assemblage des composants électriques entre eux
  - Réaliser la pose et le raccordement des équipements électriques terminaux
  - Réaliser les vérifications électriques de ses raccordements à une installation monophasée

- ECF 5 : La situation d'évaluation-type comprend trois phases : Questionnaire professionnel Le questionnaire professionnel permet d'évaluer le stagiaire sur l'acquisition de l'ensemble de ses connaissances (savoirs et savoir-faire) sur les principes de fonctionnement d'une installation électrique monophasée. Mise en situation professionnelle A partir d'une fiche d'intervention, de plans et d'un descriptif, la mise en situation professionnelle permet d'évaluer les capacités du stagiaire à réaliser des travaux d'ordre électrique de premiers niveaux. Entretien technique Le stagiaire s'entretien avec le formateur sur le contenu de la fiche d'intervention renseignée lors de la mise en situation professionnelle. L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.
  - Critères d'évaluation :
    - Les principes de fonctionnement d'une installation électrique sont connus.
    - Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et le descriptif sont respectées.
    - Le déplacement ou la pose de l'appareillage électrique (commande, prise, point lumineux) et son raccordement au tableau de distribution respectent les règles professionnelles (protection, câblage, connexion, fixation).
    - Le contrôle de bon fonctionnement est correctement effectué.
    - Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).
    - La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
    - Exploiter une fiche d'intervention
    - Exploiter un plan d'installation électrique
    - Exploiter un document fabricant
    - Consulter un catalogue fournisseur
    - Utiliser en toute sécurité l'outillage de contrôle et de prise de mesures
    - Appliquer les règles de pose et de remplacement des appareillages électriques
    - Identifier le type d'équipement à contrôler

- ECF 6 : La situation d'évaluation-type comprend deux phases : Questionnaire professionnel Le questionnaire professionnel permet d'évaluer les capacités du stagiaire à contrôler des équipements d'un réseau électrique afin de prévenir toute apparition de désordre et à mettre en œuvre des procédures de mise en sécurité d'un circuit électrique lors d'une anomalie constatée. Entretien technique L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques
    - Critères d'évaluation :
        - Les gammes de maintenance préventive des équipements et d'une installation électrique sont connues.
        - Les contrôles des équipements du réseau électrique sont connus.
        - Les procédures de mise en sécurité d'un circuit électrique lors d'une anomalie constatée sont connues

- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
    - Exploiter une fiche d'intervention
    - Exploiter un plan d'installation électrique
    - Exploiter un document fabricant
    - Consulter un catalogue fournisseur
    - Identifier les dysfonctionnements sur une installation électrique
    - Définir une procédure d'intervention
    - Utiliser en toute sécurité l'outillage de contrôle et de prise de mesures
    - Appliquer les règles de pose et de remplacement des appareillages électriques
    - Remettre en fonction une installation électrique

- ECF 7 : Entretien technique L'entretien technique, à partir d'une fiche d'intervention, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à diagnostiquer la cause d'un dysfonctionnement sur un réseau électrique, à définir et à appliquer une procédure d'intervention pour remédier au dysfonctionnement en respectant l'intégrité de l'installation électrique. Il permet aussi d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.
    - Critères d'évaluation :
        - La cause du dysfonctionnement est diagnostiquée.
        - La procédure pour remédier au dysfonctionnement est appropriée et respecte l'intégrité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation).
        - Le repliement du chantier et la restitution du local sont pris en compte (nettoyage, remise en service partielle ou totale, gestion des déchets suivant leurs classes).
        -

BLOC 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
    - Exploiter une fiche d'intervention
    - Exploiter un plan d'installation sanitaire
    - Exploiter un document fabricant
    - Consulter un catalogue fournisseur
    - Equiper et monter des appareils et accessoires sanitaires
    - Raccorder des appareils sanitaires au réseau d'alimentation EF/EC et d'évacuation EU/EV

- ECF 8 : La situation d'évaluation-type comprend trois phases : Questionnaire professionnel Le questionnaire professionnel permet d'évaluer le stagiaire sur l'acquisition de l'ensemble de ses connaissances (savoirs et savoir-faire), sur les principes de fonctionnement d'une installation sanitaire d'un bâtiment. Mise en situation professionnelle A partir d'une fiche d'intervention, de plans et d'un descriptif, la mise en situation professionnelle permet d'évaluer les capacités du stagiaire à réaliser des travaux sur une installation sanitaire. Entretien

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

technique Le stagiaire s'entretien avec le formateur sur le contenu de la fiche d'intervention renseignée lors de la mise en situation professionnelle. L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques.

- Critères d'évaluation :
  - Les principes de fonctionnement d'une installation sanitaire sont connus.
  - Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.
  - Le déplacement ou la pose de l'appareil sanitaire et son raccordement aux réseaux d'évacuation et d'alimentation d'eau respectent les règles professionnelles (montage, soudure, fixation, collage, étanchéité).
  - Le contrôle de bon fonctionnement est correctement effectué.
  - Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).
  - La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.

- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
  - Exploiter une fiche d'intervention
  - Exploiter un plan d'installation thermique et sanitaire
  - Exploiter un document fabricant
  - Consulter un catalogue fournisseur
  - Appliquer les règles de pose et de remplacement des appareillages thermiques et sanitaires
  - Identifier le type d'équipement à contrôler

- ECF 9 : La situation d'évaluation-type comprend deux phases : Questionnaire professionnel Le questionnaire professionnel permet d'évaluer les capacités du stagiaire à contrôler des équipements d'un réseau thermique et sanitaire afin de prévenir toute apparition de désordre et à mettre en œuvre des procédures de mise en sécurité d'un réseau thermique et sanitaire lors d'une anomalie constatée. Entretien technique L'entretien technique, permet d'évaluer les capacités du stagiaire à communiquer, à gérer ses actions, à respecter des règles et des procédures et à mobiliser les environnements numériques
  - Critères d'évaluation :
    - Les gammes de maintenance préventive des équipements et d'une installation thermique et sanitaire sont connues.
    - Les contrôles des équipements d'un réseau thermique et sanitaire sont connus.
    - Les procédures de mise en sécurité d'un réseau thermique et sanitaire lors d'une anomalie constatée sont connues.

Pour aller plus loin : L'organisme de formations VIAL vous accompagne dans l'amélioration de vos compétences comportementales. Au-delà de votre formation technique métier, nous vous offrons 6 modules axés sur le développement personnel :

- *Trouver son chemin avec l'IKIGAI*
- *Mettre ses valeurs au service de l'entreprise*
- *Les comportements défensifs*
- *Les biais cognitifs*
- *Améliorer sa communication*
- *Travailler en équipe et déployer son sens du collectif*

Les différents thèmes abordés seront un moyen de vous démarquer sur le marché de l'emploi, alors n'attendez plus ; formez-vous chez VIAL Formations !

Organisation de la formation

Équipe pédagogique
ORGANISATION VIAL :

Mme Virginie Billiet, référente handicap info@vial-formations.fr
Mme Virginie Billiet, responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur référent, en cours d'affectation

Contacts :

Référente handicap: info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42
Assistante de direction: info@vial-formations.fr

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342
Responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur Référent :
Secrétariat général: 04 68 90 53 42

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

ORGANISATION YYYOURS FORMATIONS :

Equipe pédagogique :
Mme Guibergia Cécilia, référente handicap (contact.yyyours@gmail.com)
Mme Lesbarreres Perrine, responsable pédagogique
Mme Sigrid Richard, responsable pédagogique
Mme Diane Gauthier, coordinatrice pédagogique
M. Penicaud Laurent, Formateur référent
Coach professionnel, en cours d'affectation
Mme Allard Laetitia, psychologue du travail

Contacts :
Référente handicap : contact.yyyours@gmail.com
Assistante de direction : assistante.direction.nec47@gmail.com (04 85 88 03 45)
Coordinatrice pédagogique : coordinateur.pedagogie@gmail.com
Psychologue du travail : psy.travail.nec47@gmail.com
Secrétariat général : 04 22 84 04 94
Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à ad.yyyours@gmail.com 04 82 81 01 63 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

Ressources pédagogiques et techniques

- Accès illimité à la plateforme de cours 24/7;
- Cours théoriques au format vidéo;
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;
- Assistance technique par téléphone et email (vialspprt@gmail.com)
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement
- Mise en place des ECF (Evaluation en Cours de Formation) avec l'aide du formateur référent

Modalités d'évaluation

ECF (Évaluation en Cours de Formation)
Suivi des connexions à la plateforme
Travaux dirigés à rendre
Travaux pratiques à exécuter
Stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel)
Rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire)
Validation de l'ensemble des blocs de compétences,
Validation partielle possible des blocs individuellement. Obtention par validation des examens continus.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Suivi d'assiduité réalisé par notre responsable pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : responsable.pedagogie34@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);
- Relevés de connexion à la plateforme e learning;
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation.
- Entretien téléphonique et visio-conférence avec le formateur référent pour la validation des compétences acquises
- La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures par l'apprenant.
- Livret ECF complété à la fin de l'action de formation par le formateur référent.
- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent.
- Dossier professionnel obligatoire à remplir par le bénéficiaire.

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur.
- Convention de formation professionnelle.

Prix : 00.00

Qualité et indicateurs de résultats

Dès lors que les effectifs internes concernés sont suffisants, les indicateurs sont mentionnés ci-après, sinon, ils sont disponible sur le site de diffusion suivant : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil
1° Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels :
2° Le taux de poursuite d'études :
3° Le taux d'interruption en cours de formation ;
4° Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées ;
5° La valeur ajoutée de l'établissement.
6) le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus.

Examen final

Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme VIAL Formations - Franchise YYYOURS FORMATIONS s'engagent à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment	07h00min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et la réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement mural, la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique et la pose et/ou déplacement d'un appareil sanitaire. .
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 30 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle, il comprend trois phases. Phase 1, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury. Phase 2, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury. Phase 3, durée 00 h 10 min : le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	01 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM
Questionnement à partir de production(s)		00 h 00 min	
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	09 h 20 min	

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 6 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Documents délivrés à l'issue de la formation

Parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail)
Copie du livret de suivi de formation
Copie du livret ECF
Copie du dossier professionnel
Un certificat de réalisation

SAS VIAL
1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

Modalité d'obtention de la certification

Par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Niveau 3
Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux ;
- agent de maintenance multi techniques immobilières ;
- agent polyvalent d'entretien ;
- agent polyvalent du service de maintenance ; factotum ;
- ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments ;
- ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air.